

Ecole secondaire de Copet, Vevey

Objectifs du concours • Le système d'accueil scolaire veveysan atteint ses limites et ne permettra plus, à l'horizon 2016–2017, à la Ville de Vevey d'assumer sa responsabilité légale dans la mise à disposition des locaux nécessaires à la mission de l'enseignement obligatoire. Les objectifs du concours sont la construction d'un centre scolaire secondaire répondant aux besoins de la commune, avec son aula et son res-taurant scolaire et la construction d'une salle de sport triple pouvant accueillir des manifestations sportives. L'organisme que représente un tel programme peut correspondre aux solutions les plus diverses de compositions et de dialogues avec le contexte existant. La masse assez importante du programme demande une attention particulière pour proposer une solution contextuellement harmonieuse et afin de garantir le fonctionnement de la nouvelle entité.

Accessible au public • Le centre scolaire devra s'intégrer dans le tissu existant et participer à la vie du quartier en dehors des heures scolaires. Il est prévu que le préau soit un espace de jeu à disposition des habitants. Sa relation à la Veveyse doit aussi faire l'objet d'une attention particulière. Le centre de documentation sera une annexe de la bibliothèque municipale, accessible au public. La salle de sport accueillera des manifestations en dehors des heures scolaires, avec la possibilité d'utiliser le restaurant scolaire. Les organisateurs du concours attendent une réflexion pertinente sur l'intégration du centre scolaire dans la vie du quartier et le tissu urbain.

Développement durable • La densification de ce lieu s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable, en particulier sur le plan social, car il va favoriser, par sa présence, la qualité de vie de ce quartier. Les organisateurs attendent aussi des propositions pertinentes dans le périmètre de réflexion élargi, permettant d'intégrer la promenade le long de la Veveyse, axe de mobilité douce. Ce concours de projet est l'occasion pour la ville de poursuivre sa volonté de mettre en place une politique de développement durable, tant au niveau de la planification que de l'exécution. Le centre scolaire devra répondre aux standards *Bâtiments 2011*. Le centre scolaire sera compatible avec les nouvelles orientations de la société à 2000 watts. **Rapport du jury**



Vue aérienne sur le périmètre du concours. Photo: Ville de Vevey

1^{er} rang • 1^{er} prix, recommandé pour la réalisation, CHF 50 000.—
Alexandre Clerc Architectes, Fribourg

2^e rang • 2^e prix, CHF 30 000.—
Nomos Groupement d'Architectes, Les Acacias/Genève, et
Pyo arquitectos, Madrid

3^e rang • 3^e prix, CHF 25 000.—
Simonet & Chappuis, Fribourg

4^e rang • 1^{re} mention, CHF 20 000.—
meier + associés architectes, Genève

5^e rang • 4^e prix, CHF 15 000.—
Lemanarc, Lausanne

6^e rang • 2^e mention, CHF 13 000.—
Charles Pictet, Genève

7^e rang • 5^e prix, CHF 11 000.—
3plus architectes, Lausanne

8^e rang • 6^e prix, CHF 9 000.—
Maskin, Fribourg

9^e rang • 7^e prix, CHF 7 000.—
bonnard woeffray, Monthey

Jury • membres professionnels

Claude Lehrian, architecte / chef de service, Direction de l'architecture et des infrastructures, Ville de Vevey (vice-président)
Maria Zurbuchen, architecte, Lausanne
Philippe Gueissaz, architecte, Sainte-Croix
Jean-Paul Jaccaud, architecte, Genève
Andreas Reuter, architecte, Bâle
Ning Liu, architecte, Office de l'urbanisme, Ville de Vevey
Boris Abbet, architecte / adjoint au chef de service, Direction de l'architecture et des infrastructures, Ville de Vevey (suppléant)
Laurent Fesselet, architecte / organisateur du concours, Vevey (suppléant)

Jury • membres non professionnels

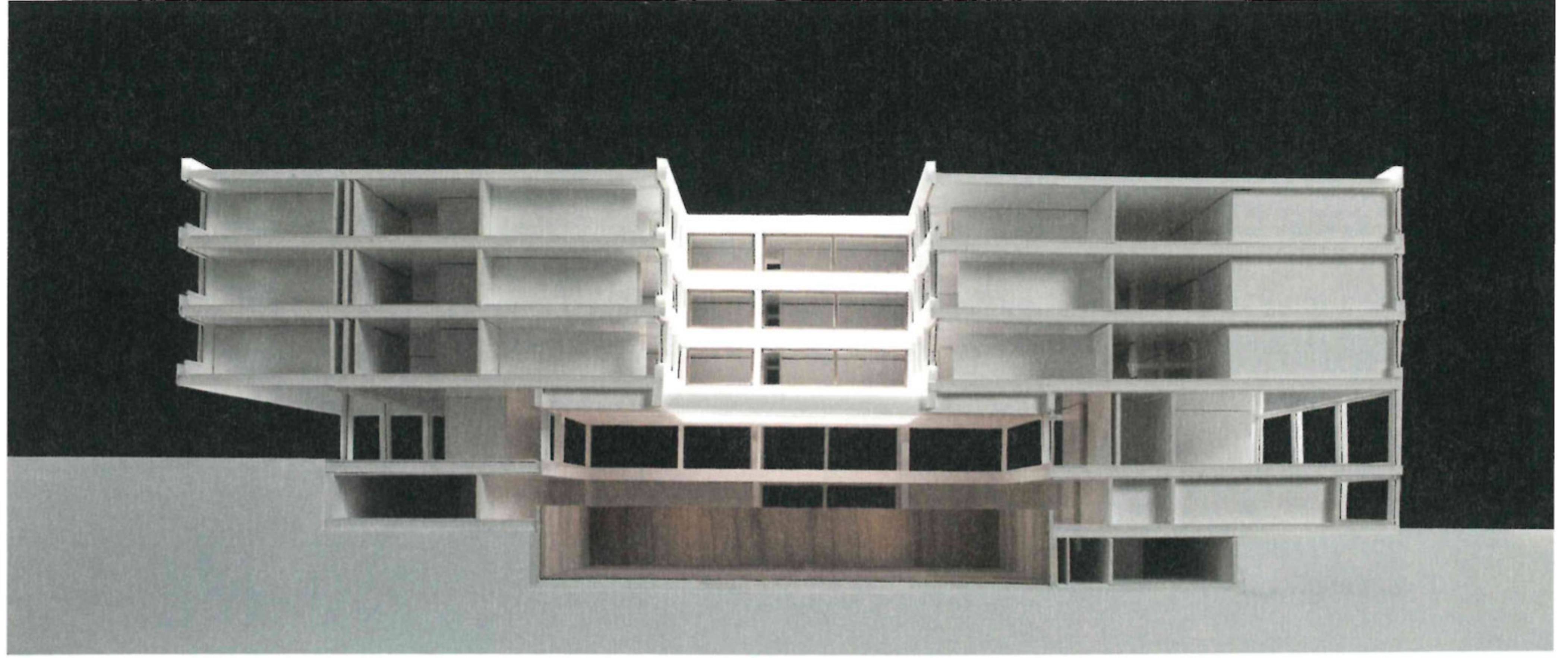
Elina Leimgruber, Municipale, Ville de Vevey (présidente)
Alexandre Bays, service de la Direction de l'éducation, Ville de Vevey
Serge Overney, directeur de l'établissement secondaire, Vevey
Jacques Décosterd, conseiller communal, Vevey
Vincent Matthys, conseiller communal, Vevey
Anne-Chantal Van der Klink-Buttet, direction générale de l'enseignement obligatoire, Etat de Vaud

Informations

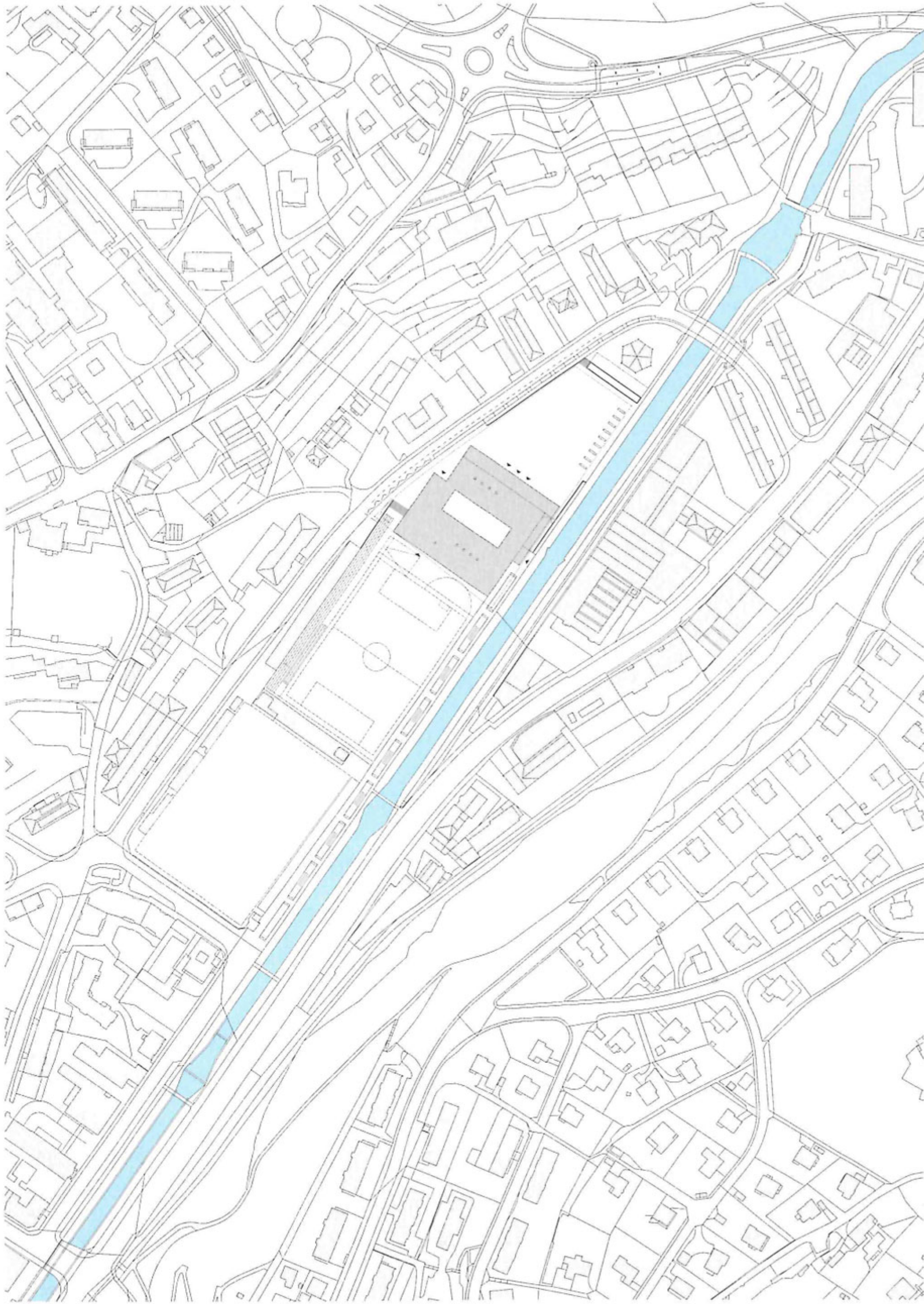
Maître de l'ouvrage: Ville de Vevey
Procédure: concours de projet en procédure ouverte
Participants: 48
Organisateur du concours: Laurent Fesselet, architecte, Vevey
Jugement: novembre et décembre 2012



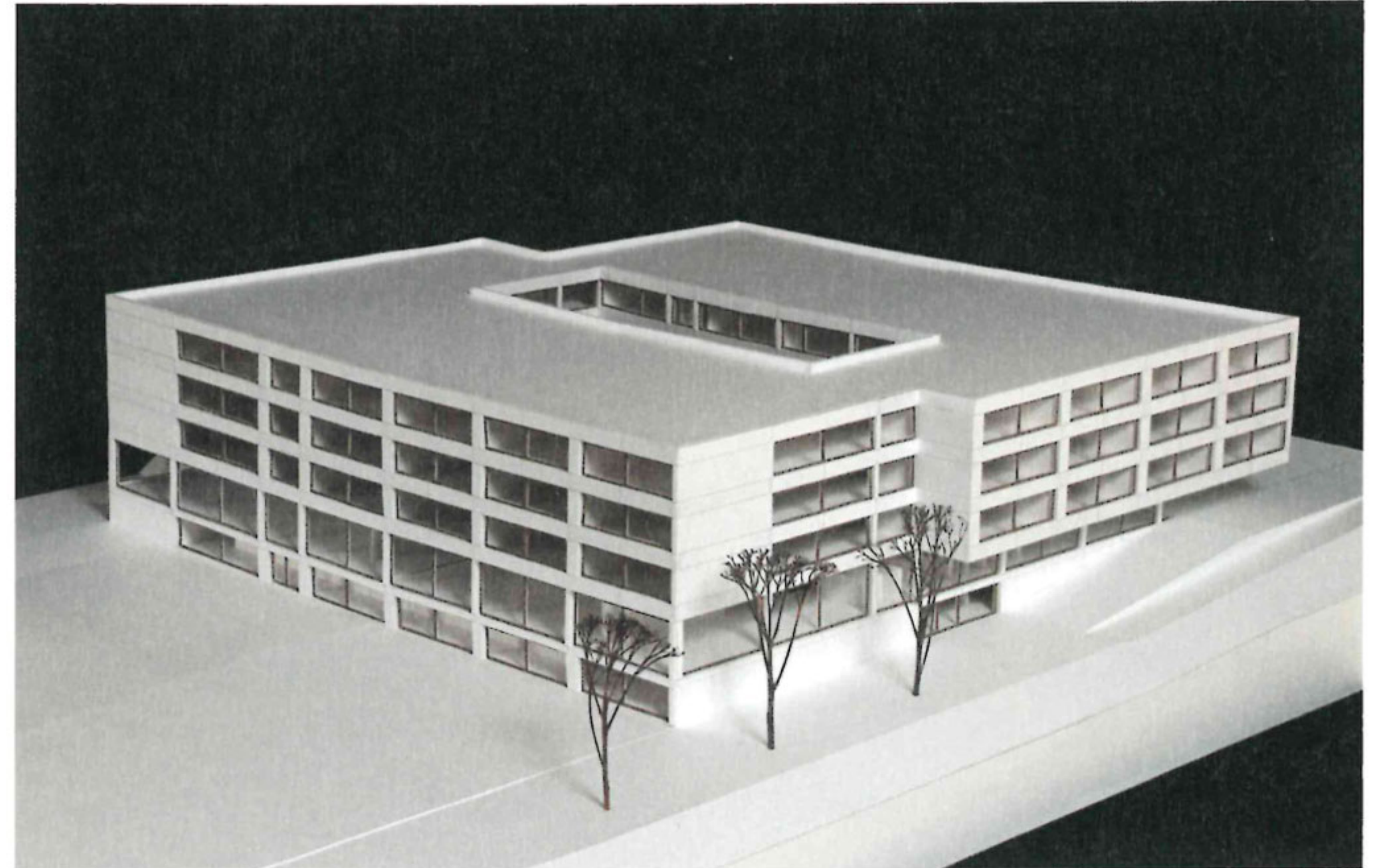
Bibliothèque



Organisation intérieure autour de l'espace de référence



Plan de situation



Perspective sud

1^{er} rang • «Velâdzo»

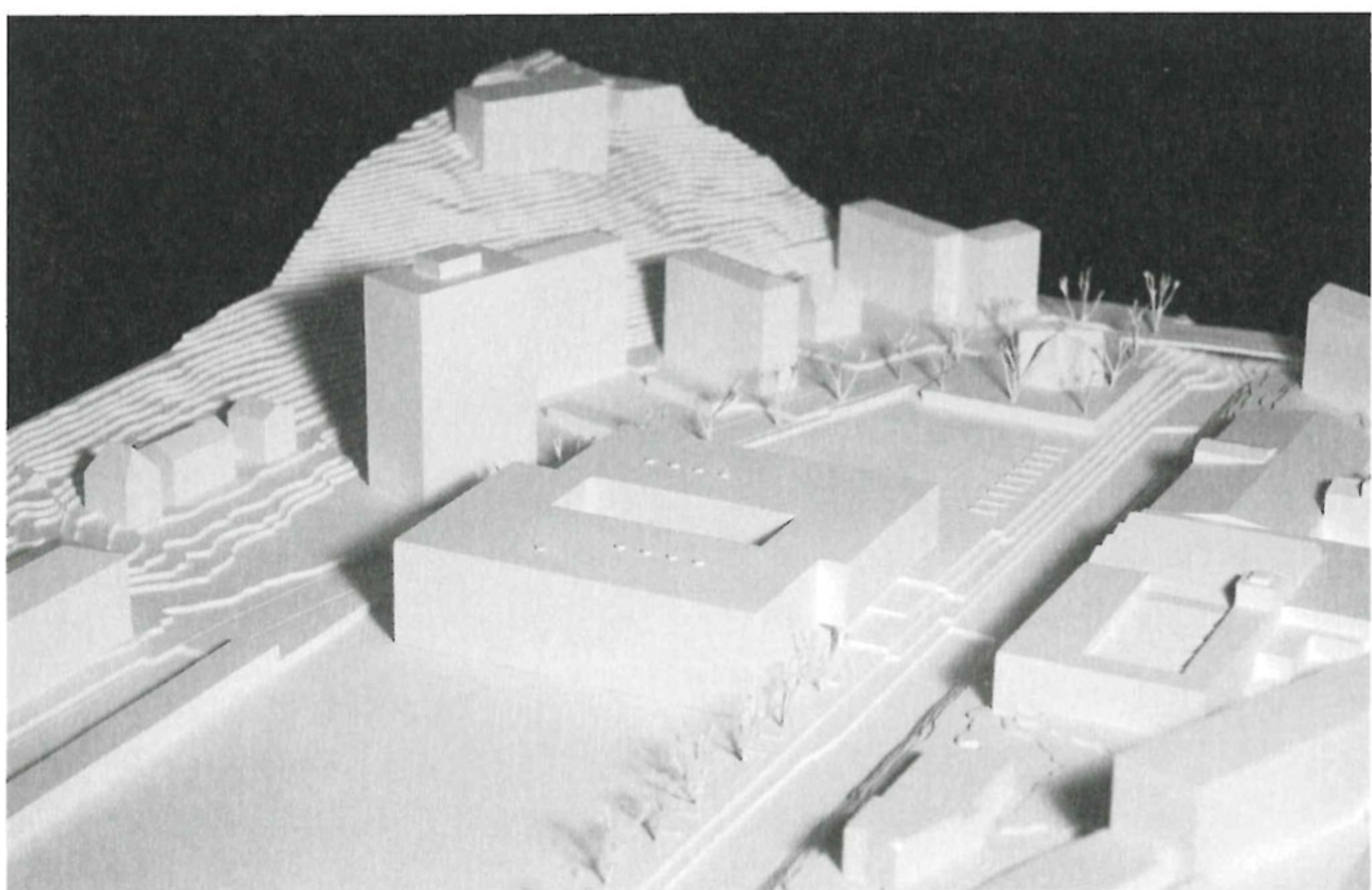
Architecture: Alexandre Clerc Architectes, Fribourg

Collaborateurs: Alexandre Clerc, Mathieu Monbaron, Nadia Borges

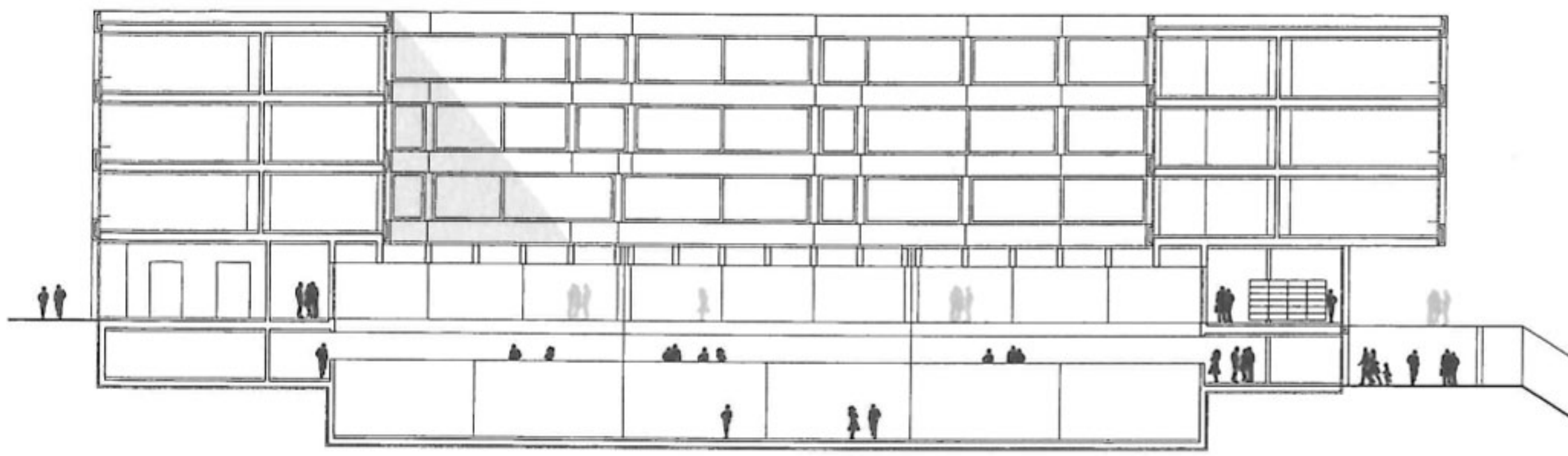
Le projet propose de regrouper l'ensemble des activités autour d'une cour, concentrées dans un seul volume. Son implantation libère un vaste préau au nord et permet la mise en valeur des deux espaces extérieurs principaux, l'un vert des terrains de sport et l'autre minéral de la cour de récréation et place de quartier. L'utilisation de la dénivellation du site avec la disposition des activités du programme et leurs entrées à différents niveaux garantit une liberté d'usage entre les activités scolaires et celles plus publiques. En amont, le léger encaissement de l'esplanade d'accès principaux permettra d'affiner la distinction entre une place de quartier et la cour de récréation.

L'utilisation de ce dénivelé permet aussi une mise en place efficace et précise des éléments du programme dans une coupe qui évite de profonds terrassements avec la disposition de la salle de gym. Au niveau d'un rez supérieur, l'entrée depuis la place donne sur un vaste hall. Les trois étages supérieurs regroupent les salles de classe qui sont placées sur les quatre façades extérieures alors que les salles spéciales sont disposées de part et d'autre de la cour dont le sol forme le plafond vitré de la salle de gym. La solution assure une grande flexibilité. Elle met en scène la gradation entre des espaces publics, collectifs et plus privés, toujours éclairés d'une lumière naturelle.

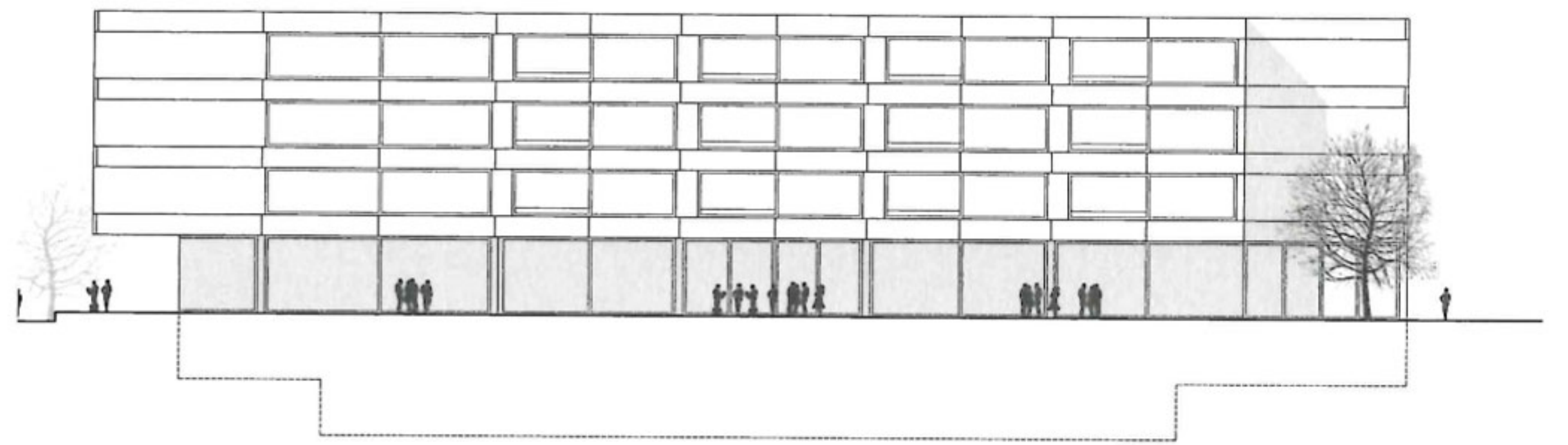
Le jury reconnaît la grande qualité de ce projet dans sa composition d'un seul volume concentré autour de sa cour et qui cependant rayonne sur l'extérieur par ses entrées et ses vues sur les paysages variés du quartier, un quartier qui pourra facilement s'approprier les espaces collectifs et publics d'une école ouverte. **Rapport du jury**



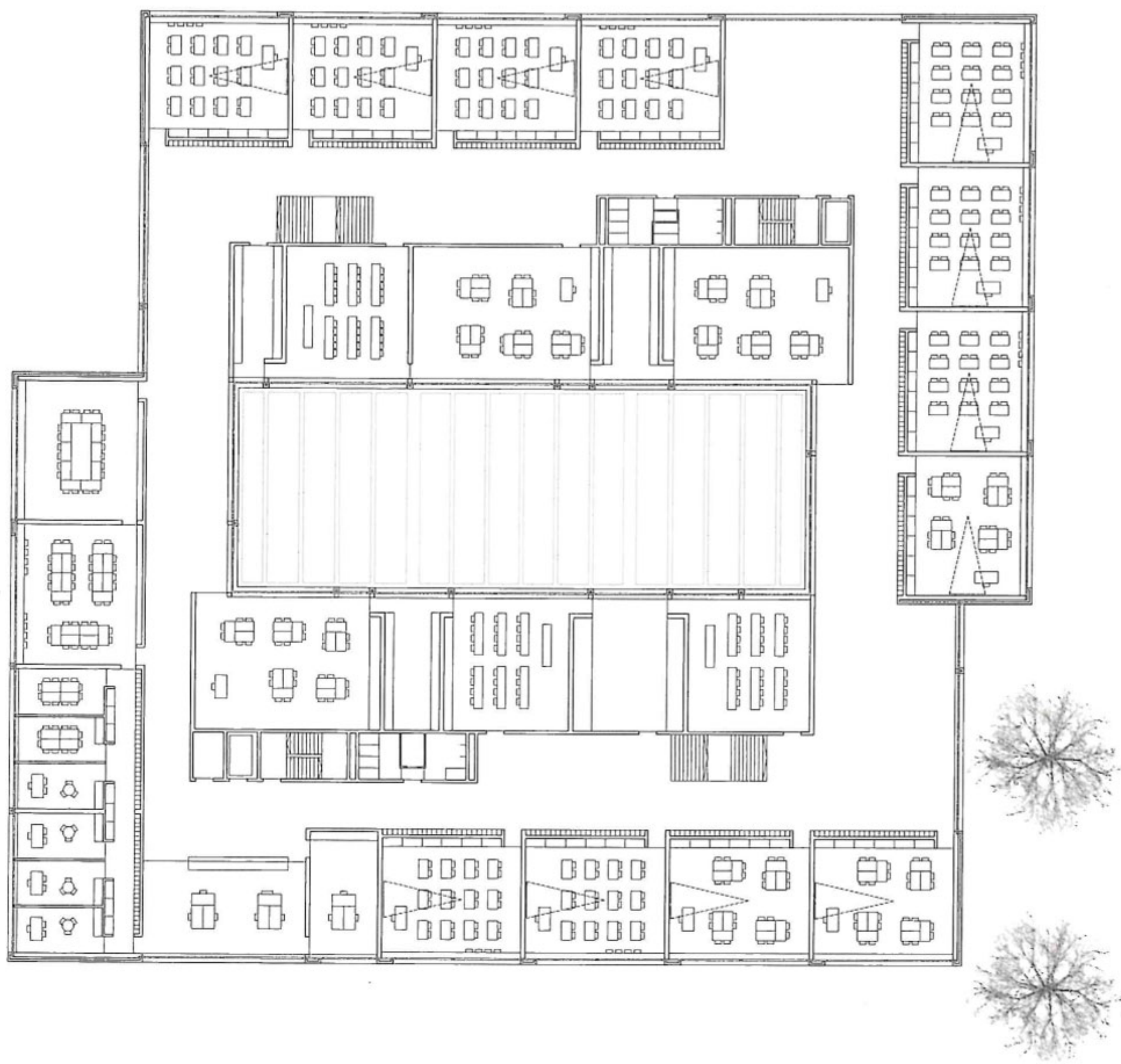
Maquette



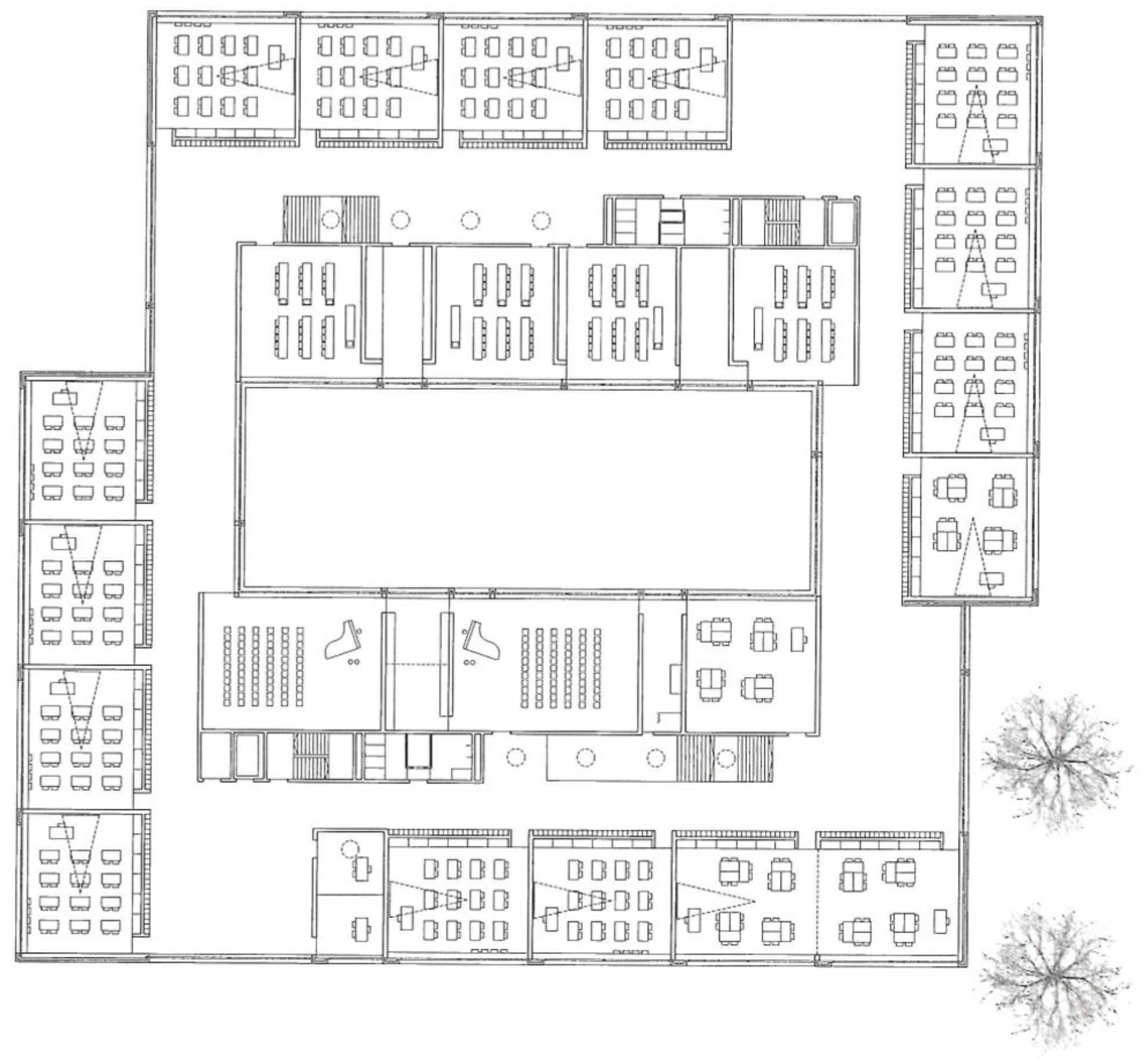
Coupe longitudinale



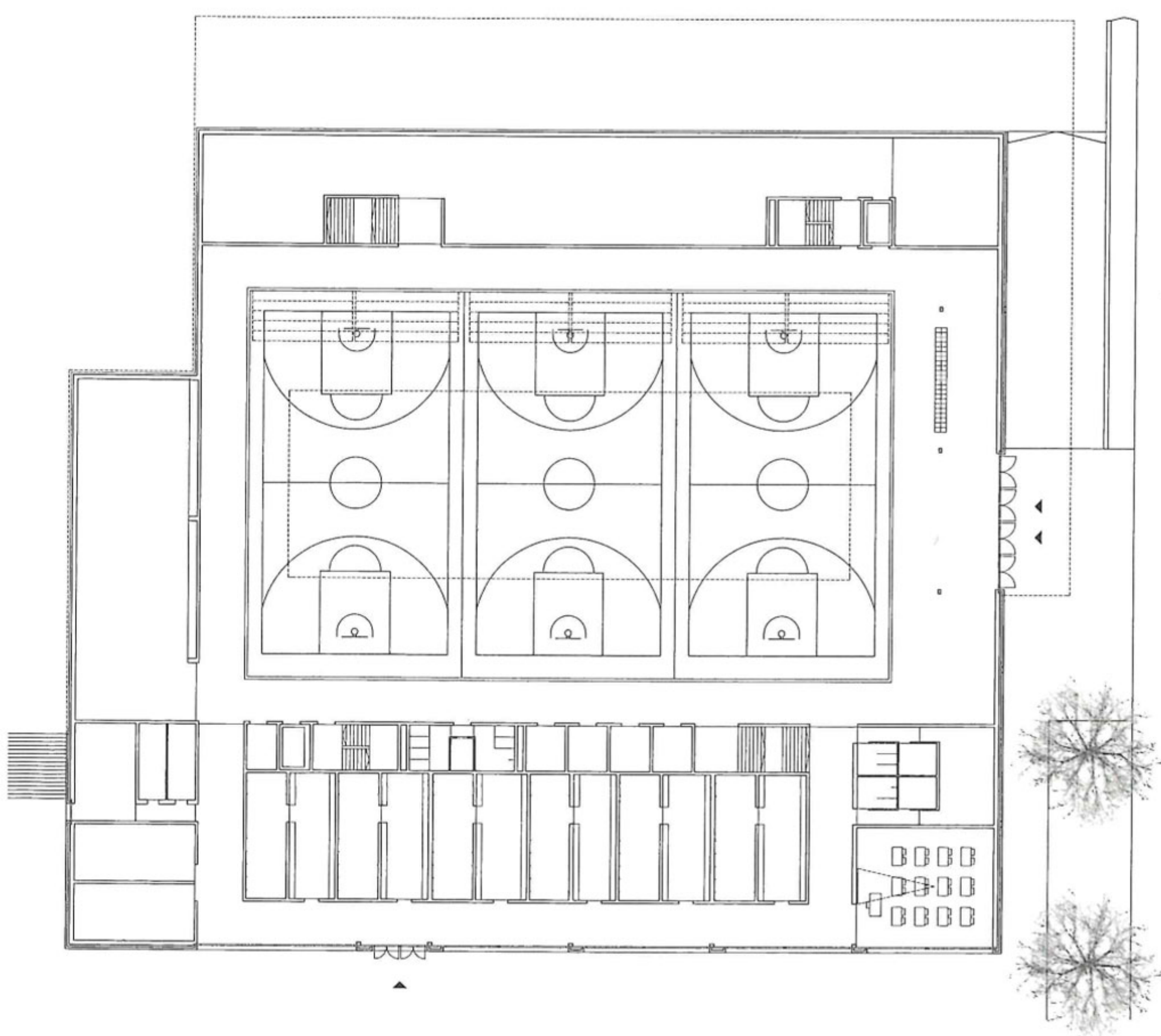
Façade nord-est



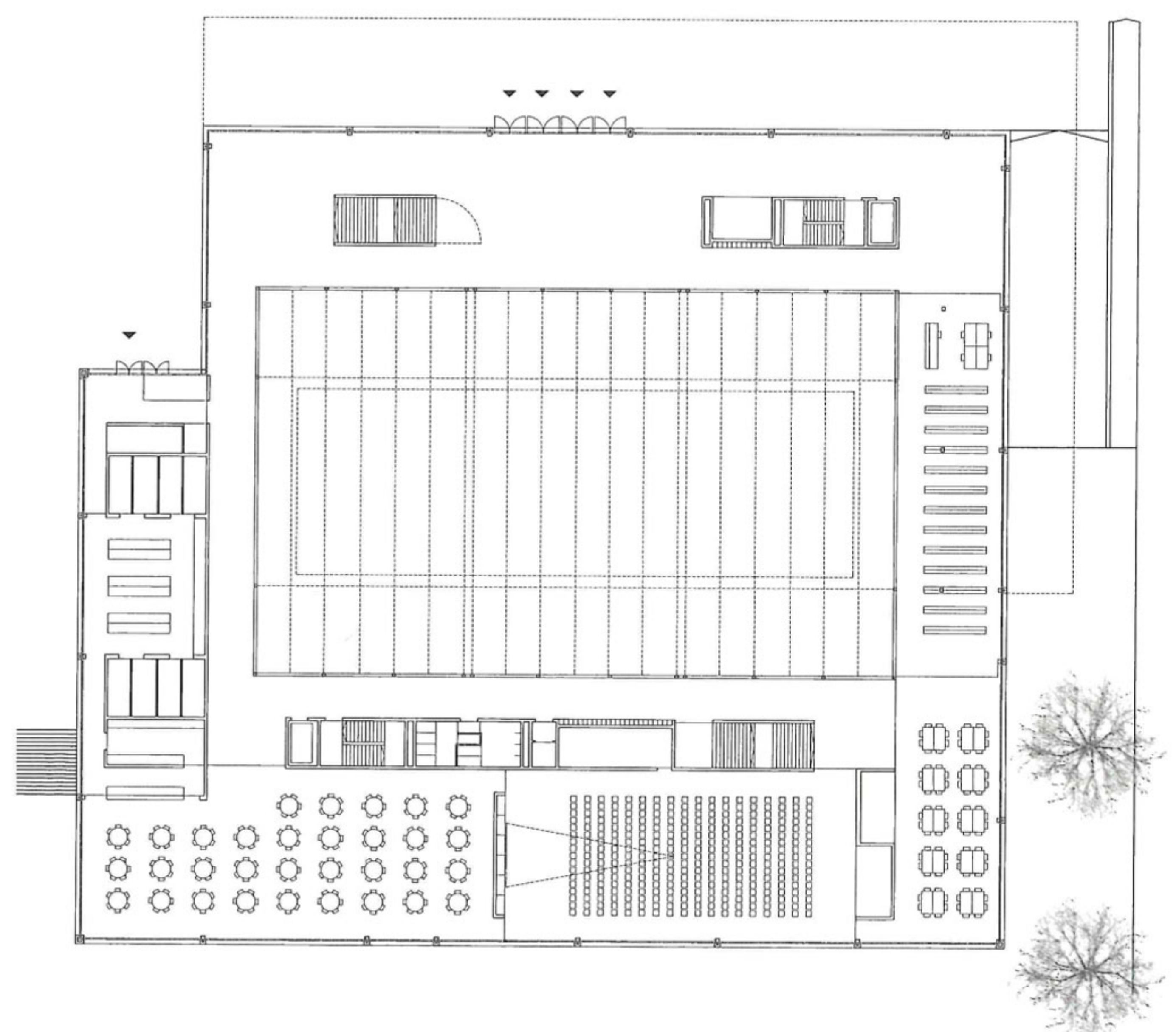
1^{er} étage



3^e étage



Rez-de-chaussée inférieur



Rez-de-chaussée supérieur